

EFSM : nouveau logo

Autor(en): **Keller, Heinz**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **46 (1989)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ESSM Eidgenössische Sportschule Megglingen
EFSM Ecole fédérale de sport de Macolin
SFSM Scuola federale dello sport di Macolin
SFSM Scuola federale da sport Megglingen

EFSM: nouveau logo

Heinz Keller, directeur
Traduction: Yves Jeannotat

Existait-il quelqu'un qui, en son temps dans les milieux du sport helvétique, ne connût le grand **M** imbriquant une croix fédérale? Non, sans doute! Il décorait avantageusement les survêtements des enseignants de même que la vaiselle et les services de l'ancien Grand Hôtel: **M** comme Macolin, **M** comme Megglingen s'était affirmé comme le symbole d'une époque marquée par «Jeunesse forte – Peuple libre», appellation de la revue devenue «Jeunesse et Sport» en 1966 puis, en 1983, «MACOLIN/MAGGLINGEN». Simultanément à ce changement fut également introduit un nouvel emblème reliant le nom de Macolin/Megglingen à une piste d'athlétisme stylisée. Cette représentation cimentait l'union entre la nature – une nature riche et généreuse en l'occurrence – et des aménagements sportifs créés de toutes pièces et caractéristiques des temps modernes.

Si nous avons décidé de faire de recherche un pas en avant en créant, au seuil de 1990, un nouveau logo, c'était tout à la fois pour marquer le changement de nom de notre Institution et pour relier avec force les valeurs du passé à celles du présent et aux espérances de l'avenir. Avec l'aide de l'environnement exceptionnel dans lequel elle se trouve, l'Ecole fédérale de sport tient à être et à rester un centre national où est enseigné un sport de qualité et à le rappeler à l'extérieur par le biais d'une représentation symbolique percutante et de bon goût. Je remercie l'Office fédéral de la culture pour son soutien amical et les graphistes pour leur création. Puissent les personnes qui vivent, travaillent et font du sport, ici à Macolin, prendre le temps de réfléchir sur le sens profond de ces deux termes: «sport» et «école»! ■

Le sport en l'an 2000 – une approche économique

Heinz Keller, directeur de l'EFSM
Traduction: Marianne Honegger

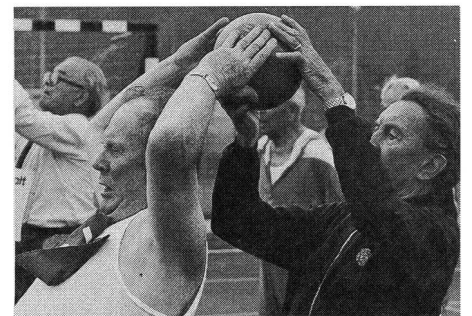
L'évolution de la population et ses conséquences pour le sport jusqu'en l'an 2000

Ce sont les hommes qui font le sport. Et ce sont eux qui font de lui ce qu'il est: ils en fixent les règles, la forme, lui donnent un sens ou non. Ce n'est pas le sport qui détermine l'évolution de la société, il la suit. Nos modes de vie et nos valeurs changent. Nous allons, ici, nous intéresser plus particulièrement à quelques-uns de ces changements que devrait connaître notre société au cours des prochaines années. Ils influenceront, à n'en pas douter, le sport aussi; ils modifieront les attentes et les exigences à son égard, auront des conséquences pour ses aspects économiques et pour les media qui s'en font l'écho.

Une première évolution, générale, est celle de l'espérance de vie. Alors qu'en 1975, les hommes et les femmes de plus de 60 ans représentaient environ 1/6 de la population, ce groupe était de 1/5 déjà en 1985 et, en l'an 2000, chaque troisième ou quatrième habitant de notre pays aura plus de 60 ans. Cette évolution modifie la structure d'âge de notre population. Au début du siècle, on comptait 20 jeunes de moins de 15 ans pour un Suisse de plus de 65 ans; en 1985, ces deux groupes étaient à égalité et en l'an 2000, on ne comptera plus qu'un jeune pour deux personnes de plus de 65 ans... Une telle situation a des conséquences très importantes pour le sport, pour ses organisations et ses structures. A l'avenir, en effet, de plus en plus de personnes âgées seront à la recherche d'une offre d'activité sportive qui soit adaptée à leurs besoins. Même si beaucoup de jeunes continuent à pratiquer intensément leur sport favori, le groupe d'âge des vétérans sera, au niveau des chiffres du moins, de plus en plus présent, voire dominant.

Une deuxième évolution, qui joue un rôle déterminant pour le sport, est la diminution et la nouvelle organisation des horaires de travail. Il y a peu de

temps encore, cet horaire était de 48 heures par semaine, puis de 44; aujourd'hui, nous travaillons 42 heures, alors que la semaine de 40 heures se dessine à l'horizon. De plus, la tendance actuelle va vers des formes d'organisation du travail de plus en plus flexibles: horaire variable, travail à temps partiel, délimitation précise entre temps de travail et temps de loisirs, etc. Tous les milieux culturels se doivent de relever le triple défi de proposer des activités de loisirs à la fois utiles, intéressantes et attrayantes. Dans le contexte de notre société, que l'on pourrait qualifier de «société assise», une part importante de cette tâche revient au sport. Il ne faut donc pas en sous-estimer les conséquences pour son organisation et ses structures. Une plus grande flexibilité des horaires de travail signifie aussi une plus grande flexibilité au niveau des loisirs. Cela veut dire, par exemple, que la pratique d'un sport, jusqu'à présent vertueusement reléguée en fin de



Adapter les activités physiques à l'âge des pratiquants.

journee après le travail, pourra à l'avenir s'accomplir à n'importe quel moment de la journée. Le plan classique de l'utilisation des salles de gymnastique – la journée pour l'école, le soir pour les clubs – ne pourra plus satisfaire à la demande. Avec l'augmentation générale des activités sportives, la nature aussi sera plus largement mise à contribution. Un simple calcul permet d'illustrer cette affirmation: si l'horaire de travail passe de 42 à 40 heures, il est théoriquement possible – si chaque